25e ANNÉE N° 2156 PARAIT LE SAMEDI 5 FÉVRIER 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

INQUIETUDES

Opinion d'un Vice-Président de la Gauche Radicale

Il est devenu inutile de chercher à convaincre, même en donnant les meilleurs arguments Au moins sera-t-il permis, de temps à autres, de formuler ouvertement les appréhensions que cause à quelques-uns la situation dans laquelle peut se trouver demain le parti républicain tout entier et de montrer qu'elle ne peut indéfinitivement de prolonger sans risques graves.

Enumérons simplement.

L'état de notre marine inquiète les moins pessimistes. Le mal est profond ; la routine, l'incurie, l'absence de responsabilité effective dans le commandement en sont les causes malheureusement trop réelles. Les chefs ne savent ou ne peuvent plus se faire obéir. Le président du conseil ne se gêne pas pour dire que les Chambres seront épouvantées, lorsque, dans quelques jours, elles apprendront ce qu'il faut de temps et surtout d'argent pour reconstituer notre flotte. Où sont les ressources considérables que nécessitera cette réfection ? Compte-t-on sur un heureux hasard pour se les procurer et n'aurait-on pas dû plus tôt avoir cette préoccupation ?

Nous avons promis des lois sociales, assistance, retraites ouvrières. C'est parfait ; ces lois sont une des garanties de la paix intérieure. Est-ce à dire que nous devions, les yeux fermés, sans souci de l'avenir, sans avoir égard aux forces budgétaires, accorder d'emblée le maximum de ce qui est demandé ?

Où en sommes-nous avec les retraites ouvrières ? Personne encore a indiqué, même vaguement, comment il serait possible de faire face aux charges énormes qu'elles entraineront, Nobnostant, c'est à qui réclamera un taux de pension plus élevé et reppoussera, comme une conception méprisante, l'idée de faire appel à la mutualité, Vraiment, est-ce là besogne sérieuse et raisonnable ?

Pour l'assistance aux vieillards, si onéreuse déjà pour les finances de l'Etat, des départements et des communes, voyez ce qui s'est produit. dans la dernière loi de finances, le Parlement, mû par un élan de générosité, d'ailleurs inconsidéré, décide que les produits du travail des vieillards de soixante-dix ans n'entrent pas en comptent pour le calcul des ressources qui viennent diminuer le montant de l'allocation à leur accorder. Un an à peine s'est écoulé, il faut faire machine en arrière. On s'est aperçu — n'était-ce pas facile à deviner ? — que des septuagénaires tiraient annuellement de leur travail une somme de 1500, 1.800 francs ou davantage. D'après la loi du 31 décembre 1907, cette somme ne doit pas être considérée comme un revenu et le vieillard qui la touche est porté comme celui qui est privé complétement de ressources. Devant un résultat aussi choquant, la commission du budget a dû décider que le gain provenant du travail ne serait négligé qu'autant qu'il serait inférieur à 360 francs par an, et il est probable que la chambre ratifiera cette décision. Quelle meilleure preuve peut-on apporter de la légèreté avec laquelle sont accueillies des propositions inspirées par des mobiles fort louables assurèment, mais dont les répercussions sont mal étudiées et qui sous le couvert de la solidarité sociale, consacrent de véritables injustices et grèvent lourdement nos budgets.

Jetons un coup d'œil maintenant sur les administrations publiques et observons l'attitude des fonctionnaires. La marche des principaux services et rien moins que normale, et cela parce que, à tous les échelons, c'est à qui n'exécutera plus les ordres donnés. Chacun ergote, récrimine et semble beaucoup plus préoccupé d'améliorer sa situation personnelle qu'animé du souci de remplir consciencieusement la tâche qui lui est assignée Que serait-ce le jour ou nous aurions les syndicats de fonctionnaires ? Ne faisons pas mine d'ignorer le but poursuivi : ce que veulent les syndicalistes, c'est constituer une force à l'aide de laquelle ils feront pression sur les pouvoirs publics, pour obtenir ce qu'ils auront décrété, des mesures acceptables parfois, des réformes souvent irréalisables, et alors, par un étrange renversement des rôles, l'autorité partira d'en bas, au lieu de venir d'en haut, car, à moins d'arrêter le cours des affaires publiques, gouvernement et Parlement seront obligés de céder. On nous permettra de sourire, lorsque nous entendons dire que les syndicats seront animés du meilleur esprit et que nos inquiétudes sont vaines Tout groupement est susceptible, sous l'empire d'un entrainement irraisonné, de prendre des décisions les moins justes et les plus regrettables. Alors, ne vaudrait-il pas mieux conjurer le danger au lieu d'avoir à le combattre une fois qu'il sera né ?

Vraiment, nous admirons l'assurance dédaigneuse qu'opposent à ces objurgations les réformateurs à outrance, marchant bride abattue sur une route bordée de précipices. Après nous, le déluge pensent-ils sans doute ; en flattant le plus grand nombre, en lui promettant bien-être, indépendance à légard du pouvoir, en faisant luire l'avènement d'une société où chacun sera maître, nous sommes sûrs d'être les plus écoutés, partant les plus forts, affligeante mentalité.

Et ensuite ? à moins de voir s'écrouler l'édifice social et de tomber dans l'anarchie, il sera nécessaire, probablement, de revenir à l'observation des vrais principes ; pour tout dire, il faudra réagir. Loin d'avoir marché la République aura reculé

Et, pendant ce temps, les républicains auront donné à leurs adversaires tous les prétextes de les combattre violemment, ceux-ci, par une tactique qui leur a souvent réussi, confondant à dessein dans leurs attaques passionnées et les hommes qui montrent où est le danger, disent de l'éviter, et les fous qui, ne le voyant pas ou ne voulant pas le voir, avancent l'heure des catastrophes.

Au demeurant, n'est-ce point une illusion et une sottise que de croire que la masse intelligente, laborieuse, réfléchie de ce pays exige un bouleversement continuel de l'état de choses établi ?

Est-il bien sûr, lorque nous votons certaines lois, que nous soyons les interprètes fidèles de le volonté de la nation et que nous ne nous trompions pas sur ses véritables aspirations ? Si grand que soit l'amour de la République dans l'âme populaire, si profonde que se soit révélée la confiance du citoyen français dans la majorité de ses élus, cet attachement ne saurait nous empêcher de redouter un retour brusque de l'opinion, et celle-ci ne manquerait pas de désavouer ses mandataires s'ils pratiquaient une politique qui dût avoir pour résultat d'alarmer tous les intérêts.

Cela n'était peut être pas bon à dire ; et pourtant, il y a tant de gens qui le pensent.

Raoul PERET, député,

Vice Président de la Gauche radicale.

Autour de la Catastrophe de Messine

A la suite de l'article que *Sisteron-Journal* a publié à le date du 23 janvier, nous recevons du Duc de Pompéo Litta, la lettre suivante :

Paris 25 janvier 1909.

Monsieur,

Par suite de la publication de mon offre aux sinistrés de Sicile et de la Calabre par les journaux, je viens de recevoir une telle quantité d'offres et de demandes d'admission de toutes les parties de l'Europe, qu'il m'est impossible de répondre à toutes. Cependant, un Comité est en formation, dont je fais partie, qui s'occupera sans retard de ce travail selon mes idées.

Parmi les demandes qui me sont parvenues j'ai remarqué une quantité considérable de non sinistrés de tous les pays de l'Europe, qui eux aussi, désirent trouver à MYAKKA (Floride) une seconde patrie. Toutes ces personnes, commerçants, agriculteurs. fabricants de machines, artisans. etc,, auront également une réponse à leur tour, et je les prie de patienter jusque-là. Je crois pouvoir dire dès à présent que je pourrai adherer à une bonne part de leurs demandes.

Aussi à cette circonstance le bon cœur français ne s'est point démenti. C'est ainsi que se trouve parmi les offres reçues de France, celle d'un groupe voulant aller en Floride à ses propres frais. même en adoptant un orphelin des sinistrés de Calabre.

En vous priant de porter à la connaissance de vos lecteurs le contenu de ces lignes, je vous présente, Monsieur, mes civilités les plus distinguées.

Duc de POMPEO LITTA,

4. rue Chauchat, Paris.

SAVENT-ILS LIRE ?

Ortografe simplifiée

Tous ceus qui ont mis leur espoir de rénovation sociale dans l'education de la démocratie ont suivi avec intérêt atristé la polémique qui s'est poursuivie dans divers journaus entre M. Lucien Descaves et M. Edouard Petit sur les résultats obtenus par l'école primaire. M. Petit, que l'on a pu justement apeler l'« apôtre de l'enseignement populaire », défendait vigoureusement sa chère Ecole, lorsque M. Ferdinand Buisson, dont l'autorité ne saurait être mise en doute, est venu à son tour jeté dans le débat des statistiques fort alarmantes.

Il n'y a plus à discuter : le mal existe et M. Edouard Petit lui-même le reconnait dans un article intitulé « Question des Illétré » paru dans le *Buletin de la Ligue de l'Enseignement*, du 29 novembre 1908.

Il résulte, en éfet, de statistiques publiées par le Ministère de la Guerre, que le nombre des illétrés, qui était en 1905 de 10.644 sur 321.000 recrues, est passé à 11.062 sur 314.000 en 1906. Et l'on ne donne pas les résultats de 1907, qui seraient encore plus défavorables.

Dans l'Est, sur ce seuil de la France, où un patriotisme plus fervent devrait assurer à l'école une clientèle plus fidèle, les chifres fournis ont une éloquence afligeante : le nombre des conscrits ne sachant ni lire ni écrire passe, en éfet, de 1905 à 1906 : dans la Meuse de 40 à 50, dans les Vosges de 60 à 77, dans la Meurthe et-Moselle de 57 à 83 et dans la Marne de 56 à 95.

Or, on ne compte come illétrés que ceus qui ne savent ni lire, ni écrire ; mais un grand nombre de ceus qui ne figurent pas sur cète liste noire en valent-ils beaucoup mieus ?

Savent ils lire, les autres ?

Il est évident que ce mot *lire*, nous ne voulons point parler de cète espèce de lecture, qui est proprement la diction, chère jadis à Legouvé et dont M. Léon Ricquier, professeur à l'école normale de la Seine, essaie d'inculquer les dificiles secrets à nos instituteurs parisiens. Certes, il s'agissait de cet art délicat et charmant de la diction, nous nous consolerions aisément de voir nos jeunes conscrits lui rester étrangers, car nous n'avons pas l'intention d'en faire des émules de Coquelin. Nous ne parlons que de la bone lecture, cele qu'on pratique sur les bancs de nos écoles et qui consiste à exprimer couramment les mots du texte, tout en les comprenant. Car tout est là : comprendre.

Eh bien ! savent ils lire, ces conscrits qui, suivant d'un doigt hésitant les lignes rébarbatives, suent à déchifrer, lètre par lètre, sillabes par sillabes, les mots come autant de rébus ?

Que leur reste-t il dans l'esprit après un tel exercice qui n'a de lecture que le nom ? Que devient une page enflamée de V. Hugo, une description larje de Zola un discours incisif de Clémenceau ou une diatribe fougueuse de Jaurès, quand leur verbe entousiaste ou virulent a passé par ce laminoir, compliqué de hachoir, où tout est écrasé, broyé, morcelé ?

Pourtant *oficièlement* ces conscrits savent lire : ils ne figurent pas parmi les illétrés. A mon avis, ils sont pires, car, astreints par les règlements militaires, les illétrés suivront les cours régimentaires ou peu à peu, on arrivera à leur inculquer les notions de lecture. alors que les autres, — o ironie ! les létrés — fiers de leurs dérisoires parcèle de science

© VILLE DE SISTERON

croiraient se rabaisser en alant aprendre à lire courament.

Et combien ainsi ne savent pas lire ? Combien ne seront jamais atirés par la lecture, la vraie lecture, cèle qui nous met en comunication directe avec les œuvres et leurs auteurs ? Combien ne goûteront jamais le charme puissant et dous de « ces conversations avec les meilleurs esprits de tous les temps et de tous les pays... où ceus-ci ne nous livrent que les meilleures de leurs pensées », comme dit excélament Descartes.

Ces futurs électeurs, ces « souverains » entre les mains desquels reposeront demain les destinées fragiles de notre pays n'éprouveront jamais le besoin d'acroître leur savoir, d'élargir leurs idées, d'éclairer leur conscience !

Tout cela, parce qu'ils ne savent pas lire, il est grand temps de réagir ; le mal éclate aus lieus mêmes les plus prévenus, sachons y porter le remède le remèds nécessaire : Enseignons à lire aus enfants de France.

Alfred BRUN,
Professeur de Filosofie

Chronique Locale

SISTERON

Agréable surprise—Une surprise agréable (oh combien !) est celle qui s'est produite dans le courant de cette semaine lorsque par le courrier de 8 heures, votre gentil facteur vous remet délicatement après avoir lu à haute voix l'adresse, un grimoire *légèrement augmenté* émanant des contributions directes. La lecture des feuilles d'imposition n'a pas eu le don de plonger les contribuables dans une gaieté folle, bien s'en faut.

Que devons nous penser des splendides professions de foi de nos députés, lorsqu'ils font imprimer en toutes lettres : **diminution des impôts** et que par contre ils votent d'une main leste, l'augmentation de leur indemnité parlementaire, sans se soucier des pauvres contribuables.

Leurre, que tout ça !

Société de Tir. — Dans un but purement patriotique, les deux journaux locaux, sans entente aucune, préconisent depuis quelques numéros la reconstitution de l'ancienne Société de tir qui fut jadis une de nos gloires sisteronnaises.

Nous regrettons et beaucoup de membres regrettent avec nous, que par suite de dissentiments, ou la politique n'était peut-être pas étrangère, cette société se soit dissoute d'elle même sans que personne fasse le moindre effort pour la retenir.

Il est assez curieux de voir par ses temps de sports et d'exercices en plein air une ville frontière ne pas posséder de société de tir, tandis que le moindre petit village des Hautes-Alpes et même des Basses-Alpes possède une jeunesse active s'exerçant au maniement du fusil. En nous plaçant simplement au point de vue sportif, il y a cependant à Sisteron une catégorie de jeunes gens et d'hommes qui, pour ne pas dénigrer les sociétés sportives existantes, ont pourtant le droit de préférer leurs amusements. En partant du bas de l'échelle sportive nous voyons *Sisteron-Cerceau* prendre son existence au sérieux et *Sisteron-Vélo*, faire parler de lui. Ces deux sociétés occupent les jeunes gens de 10 à 20 ans, mais au-dessus de cet âge il est permis de se considérer un peu plus sérieux et prétendre à des exercices aussi sérieux. C'est pourquoi la reconstitution de la société de tir serait bien accueillie et la personne ou les personnes qui voudraient, d'une façon *désintéressée*, s'occuper sérieusement de la remonter trouveraient sûrement tous les encouragements. D'ores et déjà *Sisteron-Journal* ne refusera pas son concours, pourvu que ceux qui prennent la tête du mouvement, offrent les garanties et les capacités requises pour entreprendre ce travail peut-être un peu laborieux.

Puisque l'ancienne commission de la non moins ancienne société de tir ne se fait pas connaître, qu'on la laisse de côté et que l'on pense à créer une autre société. Pour cela, il est tout juste nécessaire de se grouper en nombre suffisant, vingt au moins, prendre un titre, faire des statuts, les déposer conformément à la loi, nommer une commission et faire acte de société. L'autorité militaire ne refusera pas son concours ; elle prêtera les fusils, vendra les munitions ; le Conseil départemental votera une allocation ; les membres viendront encore plus nombreux se grouper et la société pourra ainsi fonctionner.

De bonne mémoire, nous nous rappelons les promenades agréables, les joyeuses sauteries, les bons repas champêtres, les magnifiques concerts donnés par la vaillante musique des Touristes, les grandioses concours de tir, les solennelles distributions de prix, les belles récompenses qu'on y distribuait, le tout réuni, l'attrait que procurait la société de tir aux jours de la belle saison Tout cela n'était pas à dédaigner, mais aujourd'hui, il est regrettable que par le caprice de quelques-uns qui aiment à démolir ce que d'autres veulent construire, il faut qu'une catégorie de jeunes gens et d'hommes supportent les conséquences de cet état de choses ; nous le regrettons, mais puisque on peut y remédier encore, il est temps de se mettre au travail et de rendre à Sisteron une de ses sociétés les plus florissantes.

Au jour le jour. — Le bruit circule chez le monde commercial que les pièces de 1 fr. et de 2 fr. à l'effigie grecque n'ont pas cours. C'est une profonde erreur. Les pièces grecques ont *légalement cours* et personne ne peut les refuser. Les refuser ce serait se risquer à des déboires entre vendeur et acheteur. Les caisses publiques, n'ont pas jusqu'ici, reçu avis de retirer les pièces grecques.

Fête Sportive. — Décidément *Sisteron-Vélo* bat le record des choses bien faites. Après le succès de la fête de dimanche on aurait mauvaise grâce à le lui contester.

Le banquet avait réuni à l'Hôtel Laurent de nombreux et joyeux convives ; le menu était des mieux compris. Les membres honoraires, toujours désireux de témoigner à la Société l'intérêt qu'ils lui portent, étaient venus en grand nombre Le banquet était placé sous la présidence du distingué sous-préfet de Sisteron, qui avait bien voulu l'accepter.

Après lecture d'un télégramme d'excuses et de sympathies de M. Joly, député, le président du *Sisteron-Vélo* prend le premier la parole et dans une envolée oratoire dit le plaisir qu'il a de présenter la jeunesse sportive de Sisteron, bruyante et gaie toujours la première sur les barricades de l'amusement. A son tour, M. le Sous-Préfet, en excellents termes, assure *Sisteron-Vélo* de tout son concours dévoué et le plus large. Sportman convaincu il aime les sports non seulement pour lui mais aussi chez les autres. *Sisteron-Vélo* est heureux et fier de le compter parmi ses membres honoraires.

Le bal qui suivait le banquet avait réussi au delà des espérances Les gentilles Sisteronnaises et de gracieuses dames de membres honoraires, n'avaient pas craint d'affronter la bise froide pour répondre aux cartes d'invitation. C'est donc à elle que nous adressons nos remerciements. Merci aussi à ceux qui ont prêté leur concours pour cette brillante fête et souhaitons d'en voir souvent de pareille.

Foot-Ball. — C'est demain dimanche que "Sisteron-Vélo" recevra la visite de l'équipe 1re de l'"Union Sportive Dignoise" qui arrivera le matin à 9 h. 50. Un apéritif d'honneur sera offert à cette Société au siège social. A 2 heures précises grande partie de foot-ball-association qui promet d'être des plus intéressantes aussi grand nombre de partisans du ballon rond s'y donneront rendez-vous.

Collège de Sisteron. — La sourcription pour les victimes de l'Italie méridionale a produit la somme de 44 fr. 90 au collège de Sisteron.

* * *

Promotion. — M. Tisserand, principal du Collège, vient d'être promu de la 5e à la 4e classe. Nos félicitations à ce zélé fonctionnaire.

Echos du Palais. — A l'audience du 2 février vient l'affaire de l'émission de fausse monnaie. On se rappelle qu'à l'avant-dernière foire, un maquignon, le nommé Bernard J., de l'Escale avait été surpris par la police au moment où il essayait de mettre en circulation de fausses pièces de 10 fr. Bernard est pour ce motif condamné à 600 fr. d'amende est aux dépens.

Me Charles Bontoux, du barreau de Sisteron défendait Bernard.

A l'audience de ce même jour, un pupille des Enfants assistés est accusé du vol de 2 montres et de plusieurs autres objets. Ce pupille est âgé seulement de 13 ans Le tribunal prenant en considération son jeune âge, renvoi Troin Albert à l'Assistance publique, qui aura pour mission de mettre dans le droit chemin son jeune pensionnaire.

Avis. — Les propriétaires de chiens non encore déclarés sont avisés qu'ils doivent faire à la mairie une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et l'usage auxquels ils son destinés.

Sont passibles d'un accroissement de taxe : 1° celui qui n'a pas fait de déclaration, 2e celui qui fait une déclaration incomplète ou inexacte.

* * *

Les élections pour le renouvellement d'une partie de la Commission du canal de St-Tropez n'ayant pas donné de résultats au 2me tour de scrutin auront lieu dimanche 7 février prochain de 2 à 3 heures à la Mairie.

Crédit à l'Epargne. — On nous prie d'annoncer qu'à la répartition du 30 janvier le N° 6286, tarif 5, est sorti remboursable à 500 francs.

Pour renseignements s'adresser à M. Esclangon, sociétaire-délégué à Sisteron

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Opérations effectuées pendant le mois de Janvier 1909.

Versements 202 dont 33 nouveaux	54.499,06
Rembmets 407 dont 6 pour solde	47.004,22
Excédent des versements	7,494.84

Médailles de la Mutualité. — Les récompenses ci-après ont été décernées aux mutualistes dont les noms suivent :

Médaille de bronze. — MM. Jean, de la Société de secours mutuels de Forcalquier : Martin, de la Sociéte des instituteurs, à Digne ; Vésian, de la Société des Mées.

Mentions honorables. — MM Cheylan, de l'Union fraternelle, à Malijai ; Imbert Firmin, Lieutier Joseph et Lieutier Louis, de la Société de Sisteron ; Pavan, de la Société de secours mutuels des instituteurs, à Digne ; Richaud, de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Digne ; Roumieu de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Digne ; Testanière, de la Société de secours mutuels de Forcalquier.

—o—

Le temps en février. — Notre ami le citoyen Perrotet des Pins, météorologiste à Mérindol (Vaucluse), nous adresse les notes suivantes sur le temps en février :

Le mois de février 1909, correspond du 12 pluviôse au 9 ventôse de l'an 117 de l'ère des libertés.

Le 4 février Mercure sera stationnaire à l'horizon du soir ; le 22 forte marée ; le 28, Mars sera à son planestice austral dans le Sagitaires et Jupiter en opposition dans le Lion.

La météorologie du mois de février s'accusera probablement par des courbes barométriques concaves avec ciel nuageux couvert et tendant à la pluie et neige sur les hauteurs, entre le 4 et le 6 ; entre le 11 et le 14 ; entre le 20 et le 22 ; entre le 27 et le 1er mars.

Période troublée entre le 10 et le 22, des mouvements sismiques, des pertubations magnétiques, des pluies, des tempêtes, peuvent se produire dans divers bassins géographiques

Distinction. — Nous relevons avec plaisir parmi la liste des décorés du Mérite Agricole les noms de M. Monge, le sympathique ingénieur des ponts et chaussées de notre ville et Philip Valentin, jardinier. Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Avis à nos souscripteurs. — Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement a expiré courant janvier et février qui n'ont pas renouveler leur abonnement sont prévenus que nous ferons présenter dans la dernière quinzaine de février une quittance du montant de leur abonnement.

Carnaval 1909. — *Avis.* — Il est fait assavoir à la belle et pétulante jeunesse de Sisteron que les portes du Casino seront ouvertes les dimanche 14, samedi 20 et mardi gras 23, ainsi qu'à tous ceux que l'art chorégraphique ne laisse pas indifférents ; aux neurasthéniques, aux énervés et aux taciturnes il est ordonné de vouloir bien se rétablir et d'aller oublier dans ces sauteries satanées les jours malheureux (comme dans Samson et Dalila) qu'ils ont supportés au cours de leur existence.

Qu'on se le dise ? qu'on se le dise ?

P.-L.-M. — FETES du CARNAVAL. — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 18 février 1909 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 24 février, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins 4 personnes.

ETAT-CIVIL

du 22 Janvier au 5 fév. 1909

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Latil Frédéric-Fortuné, cult. et Mlle Armand Lydie-Louise-Rosa.

DÉCÈS

Clergues Fabien-Benoit, 62 ans, place du Tivoli.

Envoyez 1 fr. 50 à P. Glaesel, phen, rue de Grammont, Paris, et vous recever franco avec un almanach gratis, une boite de Pilules Suisses, le meilleur remède contre les ***maux d'estomac*** et la ***constipation***.

Religieuse donne secrets pour guérir enfants urinant au lit.
Ecrire : Maison Burot, à Nantes,

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

C'est en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'exhétoration exagérée et la toux de la bronchite chronique, elle soulage instantanément et guérit progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2fr. 10 à Louis Legras 139, Bd Magenta à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude Me Louis FARAVEL
Huissier à SISTERON

VENTE

par suite de Saisie Exécution

Il sera procédé, le **dimanche sept février** mil neuf cent neuf **à neuf** heures du matin à **Château-Arnoux**, au devant du café L. Soum par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de meubles, objets mobiliers, consistant : **buffet, pendule, lampes, glaces, commodes, tables en bois et dessus marbre, verres, jeu de boules,** etc.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur au comptant et il sera perçu le 5 0/0 en sus du prix.

L'huissier chargé de la vente.

Pour extriat :
L. FARAVEL.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang — où gît la célèbre eau minérale, providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

FOIN ET LUZERNE A VENDRE
en gros ou en détail
S'adresser au bureau du Journal

Coiffure pour Dames

Mme COLLOMBON
4, Rue Saunerie — SISTERON — (B-A)

Travail soigné. Coiffure et abonnements à domicile. Spécialité pour mariées et fillettes, Postiches en tous genres.
Teinture et nettoyage de tête.
Parfumerie, poudres et crêmes
— ARTICLES DE TOILETTE —

A REMETTRE A MANOSQUE **joli salon de coiffure**, bien situé, installation moderne, bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal où renseignements seront donnés.

A VENDRE
Grand Entrepot de Vins
situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

A VENDRE pour cause de santé **fonds** de commerce d'Epiceries fines et liqueurs, trés bien placé, beau matériel. Affaire exceptionnelle, sacrifiée. Très pressé, rien des agences. S'adresser à X. Y. poste restante, APT (Vaucluse).

ON DEMANDE un apprenti typographe à l'imprimerie du "Sisteron-Journal".

A CÉDER DE SUITE
pour cause de Santé
Un Magasin de Modes
situé au centre de la ville
Bonne clientèle. -- Conditions avantageuses.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
Grande Quantité de Bonbonnes
de toutes contenances
S'adresser au bureau du Journal.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4.90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols, gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

Bulletin Financier

Horizon toujours plus clair en Orient. Marché ferme. Les cours sont soutenus par des achats de vendeurs à découvert.

Le 3 0/0 français se négocie à 96.90. La Caisse achète 38.000 fr. de rente au comtant.

Fonds russes bien tenus. Consolidé 83.95. 5 0/0 1906 99.50 ; 4 1/2 0/0 libéré 1909 90.80 ; non libéré 90.60

Extérieure espagnole 96.87. Brésil 81.60.

Etablissements de crédit fermes. Lyonnais 1.210 ; Foncier 728 ; Banque de Paris 1.535. Crédit Mobilier 111. Pour l'Emprunt Port de Pernambuco, il est attribué une obligation à tout souscripteur de 1 à 20 ; 2 21 à 50 ; 3 de 51 à 200 ; 4 de 201 à 400 ; au dessus 1 0/0 sans tenir compte des fractions.

Banque Franco américaine 446.

Rio en progrès 1788. 3/4 de hausse sur le cuivre.

En banque, reprise des mines d'or. Rand Mines 199.50 ; Goldfieds 120 ; Minas Pedrazzini 89.

Obligations 5 o/o Victoria à Minas 449.

Obligations 5 o/o Energie Industrielle gagne 10 points à 448.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Les Hommes du Jour

Aujourd'hui parait en 4e série de la curieuse et intéressante publication LES HOMMES DU JOUR.

On y trouvera les portraits-charges et les biographies de : Mirbeau, Rodin, Brousse, Lockroy, Viviani, Biétry, Descaves, J. L Breton P. Bourget, M. Allard, A. Antoine, Gérault Richard. Texte de Flax, dessins de A. Delannoy.

La valeur documentaire, littéraire et artistique de cette publication en fait une collection unique que tout acheteur conserve précieuesment.

On peut se procurer la 4e série, soigneusement brochée sous couverture illustrée, chez tous les libraires, dans tous les kiosques et bibliothèques des gares. Prix **1** fr. **20**, franco **1** fr. **30**.

Administration : 38 Quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris

LES HOMMES DU JOUR
paraissant tous les samedis. — Le No 10 cent.

La Vie Heureuse

Les actualités les plus diverses, les plus curieuses, les plus instructives, les plus amusantes, défilent dans le numéro de Janvier de la **Vie Heureuse.** Nous citerons : le dernier livre de M. *Maurice Barès*, cette *Colette Baudoche* qui restera sans doute son œuvre maîtresse ; la *Vie de la Famille Royale en 1700*, telle que vient de la peindre M. *Ernest Lavisse : La Fille de Louis XVII ?* article où se trouve résumée de façon complète la question Louis XVII, a propos de cette petite-fille Naundorff qui vient de mourir à Delft ; la destinée des *Femmes turques*, telle que l'a observée M. *Pierre Mille*, telle que la souhaiterait une dame de Constantinople sous le nouveau régime de l'empire ottoman ; une ingénieuse transposition qui substitue aux personages de la Barque du Dante et de Virgile, peinte par Delacroix, les auteurs et les interrrêtes du *Foyer*, cette œuvre que toute la critique a qualifiée de Dantesque ; L'*Eternité les faux cheveux*, amusant parallèle, par le texte et par l'image, entre la coiffure des femmes d'aujourd'hui et la coiffure des contemporains de Titus et de Trajan ; les véritables *Princesse de science* qui, à l'encontre des héroïnes de Mme colotte Yver, suivent avec succès la carrière médicale et sont d'excellentes mères de famille ; l'*Imagination des femmes dons les causes célèbres*, à prppos de l'affaire Steinheil : la comédie chez la *Princesse Amélée de Broglie* ; unechronique humoristique signée *Franc-Nohain*, *A. Vély*, *Zamaçoïs* ; une délicate nouvelle de *Guy Chantepleure*, un roman passionnant, des articles sur la science, les Livres. l'Art, le Théâtre, etc., etc. Tous les lecteurs de la **Vie Heureuse** voudront prendre part au nouveau concours « Devinez qui ? » si bien fait pour piquer la curiosité des devineurs d'énigmes.

MALADIES DE LA PEAU

telles que :
Psoriasis, Acné, Pitiriasis, Eczémas, etc., etc.
sont radicalement guéries en quelques semaines
par les

PRODERMOS

du Dr GOIZET (le vulgarisateur de la Méthode BROWN-SEQUARD)

Demandez la brochure *L'Hygiène au Foyer* qu'on vous enverra contre un timbre de 0,10 pour le port, et qui vous démontrera **POURQUOI LES PRODERMOS** ont guéri des MILLIERS de cas similaires au votre et que RIEN n'avait pu soulager.

Le Dr GOIZET, 14, Rue Cambacérès, *réponds directement* à toute demande de renseignement sur l'application de sa méthode suivant *chaque cas* qui lui est soumis.

DÉPÔT GÉNÉRAL : Phie **SOUCHEYRE, 118, Avenue de Villiers, Paris.**

Etes-vous mécontents de votre éclairage?
alors demandez **GRATIS** et **FRANCO** :

Le **Catalogue A** traitant l'incandescence par le Pétrole, notamment le **BEC RADIUM** s'adaptant sur toutes les lampes à pétrole. Prix complet : **10** fr. (*Franco cont.* **10** 85).
L'Incandescence par l'alcool (Bec renversé) avec la Nouvelle Lampe Sinumbra.

ou

Le **Catalogue B** (Ces 2 catalogues ensembles contre 0f20 en timbres.) traitant l'incandescence par l'Essence, le **Gaz portatif** et indépendant par la **Lampe RADIA**, le dernier perfectionnement s'adaptant partout, sans installations spéciales, sans tuyautage, brûlant sans mèche, absolument sans danger, comme le "Bec Auer" au gaz.

Etablis PARIS-EXPORT, 41, rue Richer, PARIS (IXe). *Revendeurs demandés partout.*

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

L'Hiver à la Côte d'Azur
(Nice, Cannes, Menton, Hyères, Grasse, etc.)

Billets d'aller et retour de 1re, 2e et 3e classes délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble du 15 Octobre au 15 mai, pour Cassis, La Ciotat, St-Cyr-la-Cadière Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris sur mer, Toulon, Hyères, et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescures, Grasse, Nice et Menton, sous condition d'un parcours simple minimum de 150 kilomètres.

Validité : 33 jours.

Prix : Ajouter au prix de 4 billets simples pour les deux premières personnes, le prix d'un billet simple pour la 3me personne la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant un supplément de 10 %, du prix du billet pour chaque période

Arrêts facultatifs.

NOTA — Demander ces billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Pour renseignements plus complets, voir le Livret-Guide-Horaire Ch. L. M.

LECTURES POUR TOUS

Commencer l'année en passant en revue tous les grands événements du jour, c'est le plaisir que nous donne le numéro de **Janvier** des **Lecture pour Tous,** avec ses articles si merveilleusement illustrés et si actuels.

Souverains dont on parle, célébrités d'hier et d'aujourd'hui, tous ont leur tour. Biographies, anecdotes, confidences, se succèdent. Ajoutez qu'une large place est toujours faite dans l'attrayante revue aux œuvres d'imagination, romans et nouvelles, et vous aurez une idée de la variété du numéro de Janvier, dont voici d'ailleurs le sommaire :

Deux gloire de l'art français ; Sardou. par G. Lenotre ; *Hébert*, par Ch. Moreau Vauthier. — *A deux doigts de la guerre.* — *La plus belle heure de ma vie d'artiste.* — *Les trois Rois des Balkans chez eux.* — *Aventures d'un voyageur qui explora le temps*, nouvelle, par O Béliard. — *La semaine des confiseurs.* — *Le jour de l'An à la préfecture.* — *La Fiancée du prévenu*, roman. — *50 000 kilos de viande par jour.* — **Actualités** : *Le fils du Ciel est mort ; son neveu lui succède.* — *Les Confidences du petit Caporal.* — *Lilliput-village*, — *Faites avancer mon aéroplane,*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le No 50 centimes.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Marchand journaux, Place d'Armes.

RICQLÈS PRODUIT HYGIENIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉ

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole

Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* **«B-A»**

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE	VIGNE
Producteur direct,	Porte greffe,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20	Qiparia gloire de Montpelier,
Othelot,	Ruspestris du Lot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,	Solonis Robusto,
Jacquez à gros grains,	Ruspestris riparia, 3308, 3309. 101, 14
Herbemont,	Solonis ruspestris, 1616,
Isabelle.	Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFÉS POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise de Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
EXIGEZ DES BILLETS DE LOTERIE
de la
MAISON de RETRAITE des ARTISTES

La Première Grande Loterie à Tirer

Cette Grande Loterie Nationale offre **621.100 fr.** de Lots dont 3 gros Lots

1er Gros Lot **250.000 fr.** - 2e Gros Lot **100.000 fr.** - 3e Gros Lot **50.000 fr.**

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

Plus **221.100** de Lots divers (Payables en or et déposés au Comptoir d'Escompte de Paris). Tirage irrévocable : **15 FÉVRIER** prochain.

Tous ceux qui désirent participer au tirage devront prendre **DÈS MAINTENANT** leurs billets mis en vente dans tous les bureaux de tabac, libraires, papetiers. Pour les envois à domicile s'adresser au Siège de l'Œuvre, 110, Boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 5 billets recevra *GRATUITEMENT* la liste officielle des numéros gagnants.

Joindre 0f10 pour le port et pour les envois en timbres, ajouter 0f10 pour le change.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

BUSSANG quelque MANÈGE

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN ABONNEMENT

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES. REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON